



CONTACT

Le journal de Crozet - Juin 2023 - N°72

Le budget de la commune



**Dossier
montagne**

**Le Conseil
Municipal
des Jeunes**

Et aussi
Les travaux
Ça s'est passé à Crozet
L'AMAP
Conseils en économie familiale
Les infos pratiques

ÉDITO

Alors que nos associations s'attachent à nous offrir des manifestations toutes plus distrayantes les unes que les autres, les projets de la commune avancent. Ainsi les chantiers du chemin des Noyers et l'extension du centre technique arrivent à leurs termes et nous poursuivons études et réflexions pour une commune exemplaire en rénovation énergétique, ceci dans le cadre du schéma directeur des énergies initié par Pays de Gex Agglo et auquel nous adhérons pleinement.

Le passage aux leds de l'ensemble de l'éclairage public et de nos équipements sportifs, la couverture en ombrières du parking de la télécabine, l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments et le renforcement de leur isolation : tel est notre programme pour ce deuxième semestre.

A cela s'ajoute un projet de cuisine centrale mutualisée avec les communes voisines pour lequel une étude de faisabilité sera lancée prochainement.

L'année scolaire s'achève, en septembre les écoliers s'adapteront sans nul doute aux nouveaux horaires scolaires leur permettant ainsi de bénéficier d'un temps méridien plus confortable pour déjeuner.

Dans cette attente, je vous souhaite un très bel été et vous invite à découvrir ou redécouvrir le Jura, véritable richesse pour Crozet, dont nous faisons la promotion dans ce journal.

Bien à vous,

Votre Maire,
Martine Jouannet



While our clubs and associations continue to offer us events, each one more entertaining than the next, the municipality projects are also making great progress. The building work on the chemin des Noyers and the extension on the technical centre are almost completed and we are continuing studies and reflections on how to make the best of our energy renovations, using the framework from the master energy plan initiated by Pays de Gex Agglo, to which we are fully committed.

Switching to LEDs for all public lighting and in our sports areas, covering the cable car park with shades, installing photovoltaic panels on our buildings, and improving their insulation : this is our program for this second term.

In addition, there is a shared central kitchen project with neighbouring municipalities for which a feasibility study will start soon.

The school year is coming to an end, in September schoolchildren will undoubtedly adapt to the new school hours, which will allow them to benefit from a longer lunchbreak.

In the meantime, I wish you a very good summer and encourage you to discover or rediscover the Jura, a real treasure for Crozet, which we are promoting in this edition.

LES TRAVAUX du printemps

Passage aux LED



Dans le cadre de notre politique de sobriété énergétique, sur le stade de foot Marcel Masson, les anciens éclairages ont été remplacés par des éclairages LED.

Travaux chemin de Peillon



Pour le plus grand plaisir des riverains, des travaux d'enfouissement de lignes électriques et téléphoniques ont eu lieu sur le Chemin de Peillon. Cette voie communale est la dernière du village à connaître cet aménagement. Dans un premier temps, les travaux occasionnent quelques désagréments mais bientôt les câbles électriques et téléphoniques seront sous terre et seuls de nouveaux candélabres seront visibles.

Taille des ifs



Il était urgent de tailler les ifs plantés autour du Monument aux Morts si nous souhaitons pouvoir continuer à organiser les commémorations nationales. Ces arbres ne nous laissent guère de place et étouffent notre beau monument. Notre élagueur nous a conseillé de réduire drastiquement leur ampleur et pour cela tailler à cœur. Ceci a été fait sur deux d'entre eux, afin de voir s'ils vont reprendre. Nous déciderons à l'automne s'il convient de les garder.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

4 AVRIL 2023

- **Vote, sans augmentation**, les taux d'imposition communaux : Taxe foncier bâti : 22,24 %, Taxe foncier non-bâti : 47,57 %, Taxe d'habitation (uniquement pour les résidences secondaires) 11,50 %.
- **Attribue** les subventions aux associations solidaires et sociales : Equipe d'entraide du Pays de Gex 350€, Amicale de l'Hôpital de Gex 500 €, Amicale des Donneurs de Sang 50 € (complément de l'attribution fixée le mois dernier).
- **Modifie** le tableau des emplois permanents de la commune en créant un poste de technicien

territorial et en supprimant 4 postes n'ayant plus d'intérêt pour la commune.

- **Autorise** Madame la maire à signer une convention d'occupation du domaine public avec le boulanger de Saint-Jean de Gonville pour l'installation d'un distributeur de baguettes de pain.
- Afin d'augmenter le temps de pause méridienne, **fixe** les horaires d'entrée et de sortie d'école comme suit, à compter de la rentrée de septembre 2023 : lundi – mardi – jeudi – vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- **Valide** les noms proposés aux voies

communales et privées ouvertes à la circulation ne disposant pas à ce jour d'une dénomination suffisamment claire pour identifier les adresses des immeubles, ceci à la demande de services comme les secours, les distributeurs d'énergie, de courrier et les livraisons.

2 MAI 2023

- **Approuve** la décision modificative n°1 au budget principal de la commune d'un montant de 10 700 €.
- **Attribue** deux subventions : 150 € à l'association des anciens combattants et victimes de guerre de l'Ain et 2 330 € au Sou des Ecoles de Crozet.

6 JUIN 2023

- **Modifie** le tableau des emplois permanents en créant un poste d'adjointe technique de 16h00 hebdomadaires et supprime le même poste de 14h00.
- **Sollicite** une subvention au titre de la Dotation des Equipements en Territoires Ruraux pour l'achat et l'installation de bâtiments modulaires pour l'aménagement de la bibliothèque.
- **Tire au sort** parmi les électeurs français de la commune 6 jurés qui pourront être amenés à tenir ce rôle durant l'année 2024.
- **Attribue** une subvention de 100 € à

l'association des Cadets de la Gendarmerie pour la formation d'une jeune crozatie.

Approuve l'avant-projet définitif du Syndicat Intercommunal d'Electricité concernant la séparation de la rue de Montoisey du réseau public communal d'éclairage, la rue étant privée – Coût total de l'opération : 10 700€ TTC . A charge de la commune : 7 114,77€.

• **Approuve** l'avant-projet définitif du Syndicat Intercommunal d'Electricité concernant le déplacement d'un poteau d'éclairage public situé sur une propriété privée - Coût total de l'opération : 4 800€ TTC. A charge de la commune : 4 012,61€.

- **Approuve** l'avant-projet définitif du Syndicat Intercommunal d'Electricité pour le passage aux leds de l'ensemble de l'éclairage public communal. Coût total de l'opération : 417 200€ TTC. A charge de la commune : 231 894,51€.
- **Attribue** le marché de fourniture et livraison des repas de la restauration scolaire et du portage repas aux aînés à la société Elior à compter du 1er septembre 2023.
- **Modifie** les tarifs de la restauration scolaire en augmentant les trois tranches les plus élevées de quotient familial. Tarifs à consulter sur le site de la commune.

LE BUDGET

Le Conseil municipal du 7 mars 2023 a approuvé les comptes administratifs 2022 de la commune et les budgets 2023.

Le budget d'une commune est un outil essentiel pour sa gestion financière et la réalisation de ses objectifs. Nous allons passer en revue les chiffres clés du budget de la commune, ainsi que les priorités qui y sont énoncées.

Recettes de fonctionnement 2023

Le budget de fonctionnement pour l'année en cours s'élève à 2 246 000 euros contre 3 051 031 euros en 2022. La Compensation Financière Genevoise (CFG) redistribuée à la Commune en fonction du nombre de frontaliers y résidant est payée depuis 2022 pour l'année en cours alors qu'elle l'était avec une année de décalage par le passé. Ainsi en 2022 Crozet a reçu les compensations 2021 et 2022. En 2023, nous ne toucherons que celle de 2023, soit 783 000 euros. Cette compensation est en grande partie réaffectée au budget d'investissement de la commune.

Les autres recettes proviennent des impôts locaux, des subventions gouvernementales et des revenus générés par les services municipaux. Elles augmentent du fait de la croissance démographique et à la revalorisation des biens immobiliers dans la région.

Alors que de nombreuses villes ont augmenté leur taxe foncière, Crozet n'a pas bougé ses taux communaux. Ils restent bien inférieurs à la moyenne nationale pour les communes de taille similaire.

	CROZET	Moyenne nationale pour communes de taille similaire
Taxe d'habitation et taxe d'habitation sur les logements vacants	11.50%	13.61%
Foncier bâti	22.24%	36.35%
Foncier non bâti	47.57%	49.08%

L'augmentation de la taxe foncière en 2022 a été le fait de l'augmentation de la valeur des bases locatives décidée au niveau national. Les valeurs locatives cadastrales servant de base d'imposition à la taxe foncière sont revalorisées au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE. Elles ont augmenté de 3.4% en 2022 et augmenteront encore de 7.1% en 2023.

La loi de finances de 2020 a acté la suppression «totale et définitive» de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette suppression est mise en œuvre de manière progressive entre 2020 et 2023. Aussi en 2023 plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

La taxe sur les résidences secondaires et les logements vacants est maintenue.

La commune reçoit une compensation pour la disparition de la taxe d'habitation. Celle-ci permet une visibilité quant à la recette attendue mais prive la commune d'un dynamisme jusqu'alors synonyme de croissance de la recette perçue. Nous étudions la possibilité d'instaurer une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de la taxe foncière sur les logements vacants pour limiter le nombre de faux-résidents. Elles ne sont pour le moment pas applicables sur Crozet mais pourraient le devenir.

Dépenses de fonctionnement 2023

En 2022, ont été prévus 2 062 650 euros de dépenses de fonctionnement (réalisés 1 683 509 euros). Nous prévoyons pour 2023 : 2 241 500 euros.

Du fait de la création d'un poste, du remplacement d'un congé maternité et de l'augmentation attendue du point d'indice de la fonction publique, les charges de personnel sont budgétées à 670 000 euros contre 613 131 euros en 2022. Pour mémoire, au 1^{er} juillet 2022, le point d'indice de la fonction publique, gelé depuis 10 ans, a augmenté de 3.5%. Au 1^{er} janvier 2023, 18 agents travaillent à la commune.

Les autres principales augmentations concernent :

- Le gaz qui passe de 9'669 euros en 2022 à 36'000 euros budgétés pour 2023. Crozet chauffant ses principaux bâtiments au bois, l'impact de la hausse du gaz bien que significatif est limitée par rapport à d'autres communes.
- Les contrats de prestations de services qui passent de 74'437 euros à 100'000 euros et qui concerne notamment l'augmentation des tarifs des repas de la cantine facturés par notre prestataire. Une partie seulement de cette augmentation sera répercutée sur les prix de la cantine.
- L'entretien des bâtiments qui passe de 4 825 € à 40 000 € (toiture de la mairie, peintures à l'école et dans la salle de musique...)

- L'entretien des autres bâtiments qui passe de 11 832 € à 30 000 € (rénovations diverses, installation de volets roulants...)
- Les charges générales, de personnel et de gestion courante s'élèvent à 678 euros par habitant contre 757 euros en moyenne nationale pour les communes de taille similaire.

- En parallèle, nous avons dépensé 524 EUR par habitant en dépenses directes d'équipement (344 EUR en moyenne au niveau national) avec des investissements fonciers qui vont permettre la réalisation de futurs projets.

INVESTISSEMENTS envisagés pour 2023

La priorité est donnée à la conservation des bâtiments en bon état, à l'entretien des routes communales (250 000 euros budgétés par an) ainsi qu'au respect de nos engagements notamment pour la bibliothèque, la salle des fêtes et le hangar communal (réalisé en grande partie sur 2022).

Concernant le projet centre-village (bibliothèque et salle des fêtes), l'acquisition du foncier nécessaire prend plus de temps que prévu. L'actuel bâtiment de la bibliothèque étant trop vétuste, elle déménagera dans des bâtiments modulaires en face du skate-park le temps que le projet se fasse. Ces bâtiments seront

ensuite réutilisés pour des projets associatifs ou revendus selon les besoins.

La commune prévoit également de passer tous ses éclairages publics aux leds.

La dette de la commune s'élève à 1 386 869 euros au 1^{er} janvier 2023 contre 1 644 323 au 1^{er} janvier 2022.

Crozet n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2022. Les emprunts existants sont tous à taux fixe.

En plus de son budget principal, la commune a un budget annexe qui concerne le bâtiment communal qui abrite l'hôtel-restaurant les Loges du Léman. Ce budget sera rattaché au budget principal fin 2023. Les principaux investissements prévus concernent la chaudière et l'entretien du bâtiment qui incombent à nos charges de propriétaire.

En conclusion, le budget communal constitue un reflet des priorités et des objectifs d'une commune. Avec des investissements ciblés et une gestion rigoureuse, la commune cherche à répondre aux besoins de sa population tout en assurant son développement durable.

SEPTEMBRE 2023 : Tarifs du restaurant scolaire

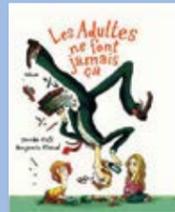
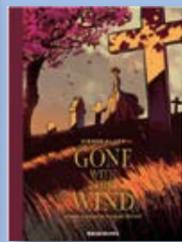
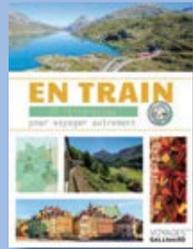
Les tarifs des repas au restaurant scolaire sont depuis deux ans les mêmes. En raison de la situation économique, notre prestataire augmente régulièrement ses prix et pour septembre 2023, la hausse est de 28 %. La commune a décidé de l'absorber partiellement

Les tarifs des repas augmenteront donc seulement de 10% dès septembre 2023. Le prestataire SHCB sera remplacé par la société Elior.



BIBLIOTHÈQUE

Pensez à venir faire le plein de nouveautés avant la fermeture et vous inspirer sur notre table d'été



HORAIRES D'ÉTÉ

Pour bien préparer votre été, nous vous rappelons nos horaires d'ouverture :

Jusqu'au 24 juillet :

Lundi : 16h – 19h

Mercredi : 10h – 12h

Vendredi : 15h – 18h

Samedi : 10h-12h

Votre bibliothèque municipale sera fermée à partir du 24 Juillet.

Réouverture le mardi 29 Août.



PREMIÈRE ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE DU PAYS DE GEX

Depuis le 1^{er} mai et jusqu'au 15 septembre, la bibliothèque de Crozet participe au prix littéraire du Pays de Gex qui s'appuie sur 5 livres présélectionnés. Le principe est de voter pour son livre préféré. Les inscriptions sont closes pour cette année. La remise du Prix aura lieu le 25 Novembre à la médiathèque du Chatelard à Ferney-Voltaire. (flyer avec présentation des livres - Ne prendre si possible que le verso du flyer où se trouvent les livres) Nous ne manquerons pas de vous informer du lancement du Prix, l'année prochaine..

Rendez-vous dans le Crozet Contact de l'automne pour le résultat du vote.

Pour cette première édition, l'association Biblios-unies, soutenue par Pays de Gex Agglo, a créé un prix littéraire intitulé «Entre Lignes» qui sera décerné par les lecteurs gessiens et remis en novembre prochain à l'auteur gagnant. Le thème cette année est «lignes de fuite», une expression qui évoque le voyage, l'horizon, les traversées de frontières, les exils, les migrations, les fuites en avant, les échappatoires, les pas de côté, les envolées...



« Ultramarins »
de Mariette Navarro



« Les échassiers »
d'Isabelle Aupy



« Les Mangeurs de nuit »
de Marie Charrel



« La pluie attendra » de
Carole Duplessy-Rousée



« L'île haute »
de Valentine Goby

Contact et informations : biblosunies@orange.fr

RENDEZ-VOUS CONTES !

«Les guerriers de la lumière»

pour la famille à partir de 6 ans

CONCEPTION ET JEU : Romaine Friess - Le Huitième Feu
Contes de sagesse des arts martiaux et des autochtones d'Amérique

Devenir un guerrier est chose ardue. C'est ce que vont découvrir les moines du Temple de Shaolin lorsqu'un étranger, un grand voyageur, leur propose d'apprendre l'art martial. Il en va de même pour ce jeune garçon qui veut connaître le secret du coup de pied dévastateur ou pour celui qui choisit l'école du combat sans arme. A tous ces apprentis, la nature offre de précieux enseignements. Mais pour être un guerrier de la lumière, savoir se battre ne suffit pas. C'est le message de Grand-Mère Lune à la jeune Etoile du Matin. Car son rêve suprême est de ramener la paix et que tous nous puissions écouter le cœur de Terre-Mère.

Des histoires drôles et émouvantes, emplies de sagesse, ponctuées par des chants et que la comédienne, conteuse Romaine Friess partage avec simplicité et ludisme en donnant vie aux personnages comme au théâtre.

Vendredi 30 Juin
20h
Bibliothèque Municipale
De Crozet

Gratuit sur inscription dans la limite des places disponibles

AGENDA 2023

Programme de Septembre à Décembre

02 septembre 2023 - Lectures "Avant l'école" pour les 3 ans ★

09 septembre 2023 - Eveil Musical pour les 0 - 3 ans ★

15 septembre 2023

Vote pour le Prix Littéraire "Entre lignes" ★

21 septembre 2023 - Un temps pour les parents

23 septembre 2023

Kamishibai " Drôle d'Animaux" pour les 3 - 5 ans ★

29 septembre 2023

Soirée Jeux en Famille à partir de 6 ans ★

14 octobre 2023 - Eveil Musical pour les 0 - 3 ans ★

19 octobre 2023 - Un temps pour les parents

20 octobre 2023

Soirée Conte à partir de 6 ans ★

21 octobre 2023

Raconte Tapis " Je veux mon chapeaux" pour les 3 - 5 ans ★

du 04 au 23 novembre 2023

Exposition-Enquete "Qui a refroidi Lemaure ?"

16 novembre 2023 - Un temps pour les parents

18 et 25 octobre 2023

Lectures dans le cadre du dispositif
"PREMIERES PAGES" ★

25 novembre 2023

Remise du Prix Littéraire "Entre lignes" ★

09 décembre 2023 - Eveil Musical pour les 0 - 3 ans ★

14 décembre 2023 - Un temps pour les parents

Nombre de places limitées - Activité gratuite sur inscription bibliotheque@crozet.fr

NOUVEAU : ACCUEIL PARENTAL

A compter de la rentrée prochaine, la bibliothèque vous offre chaque mois un temps de partage et d'échanges entre parents et enfants de moins de trois ans afin de favoriser la médiation sur l'intérêt de la lecture chez le tout-petit et le lien parent/enfant autour du livre.:

Dates et horaires pour le second semestre : de 9h30 à 11h30
les 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre.

INSCRIPTION AUPRÈS DES BIBLIOTHÉCAIRES.

Toutes les facettes de la MONTAGNE D'ÉTÉ À CROZET

Crozet est une des plus grandes communes du Pays de Gex avec ses 2720 ha dont 2152 en zone naturelle protégée. La commune est l'une des portes d'entrée de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura, et un accès à la station Mont-Jura via le télécabine du Fierney.

La montagne de Crozet est d'ailleurs connue et réputée en hiver, pour sa station de ski alpin, gérée par le Syndicat Mixte Monts Jura, au pied des plus hauts sommets du Jura. Au printemps, lorsque la neige fond, ces montagnes laissent apparaître un paysage tout autre, avec une faune et une flore variées mais fragiles. Le panorama sur la chaîne des Alpes, été comme hiver, est toujours aussi époustouflant.

Lors de la campagne électorale, nous nous sommes engagés à protéger notre patrimoine naturel mais également à le rendre accessible au plus grand nombre. C'est ainsi qu'aujourd'hui, nous vous proposons ce dossier sur la montagne d'été qui fédère les différents organismes et associations avec lesquels nous travaillons pour promouvoir tout en protégeant notre patrimoine naturel que beaucoup nous envient.

Qu'est-ce que la réserve naturelle nationale de la haute chaîne du Jura (RNNHCJ)

En vous promenant vous avez peut-être été intrigués par un panneau indiquant de nombreuses interdictions. C'est normal : vous êtes sur le territoire de la réserve naturelle et on vous explique pourquoi. Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des milieux naturels et ce

- en protégeant les milieux naturels, ainsi que les espèces animales et végétales et le patrimoine géologique,
- en gérant les sites,
- et en sensibilisant les publics.

PATRIMOINE NATUREL

Vaste de près de 11 000 hectares, la réserve de la haute chaîne du Jura s'étire sur 40 kilomètres de la frontière vaudoise, au nord, au défilé du Fort-l'Écluse, au sud. C'est le chaînon le plus oriental, le plus étroit mais aussi le plus élevé de tout le massif. Son point culminant, le Crêt de la Neige (1720 m), n'émerge guère de la ligne de crête car le Mont Rond (1596 m), le Colomby de Gex (1 689 m), et le Reculet (1 718 m) lui font de la concurrence.

Les «monts» qui chevauchent vers l'ouest la vallée de la Valserine, les nombreuses failles, les glaciers, le gel ou encore l'eau ont favorisé la formation de combes anticlinales (Creux de l'Envers), de cirques glaciaires (Creux de Narderans, Creux

de Praffion), de falaises et de «balmes» (les voûtes, défilé des Hironnelles), de pierriers, de dépôts morainiques. Les nombreuses formes de dissolution de surfaces comme les lapiaz, les dolines, les creux et les gouffres témoignent de l'intense activité de ce milieu calcaire, le «karst».

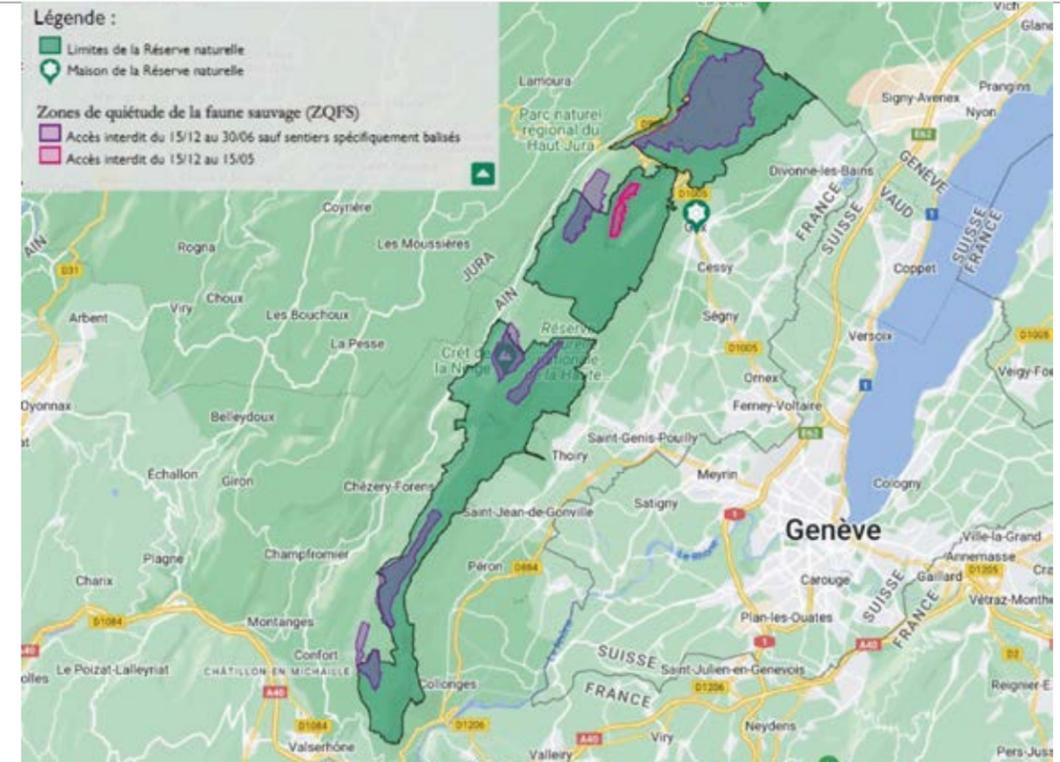
Sont recensés actuellement 205 espèces de vertébrés dont le Grand Tétras, la Gélinotte des Bois, le lynx boréal ou encore l'aigle royal, avec 143 espèces d'oiseaux, 23 espèces d'amphibiens et reptiles, 932 espèces d'insectes ...

Au niveau de la flore, on remarque une exceptionnelle diversité avec 1 466 plantes recensées !

Afin d'assurer la tranquillité de la faune, un arrêté préfectoral institue des zones de quiétude de la faune sauvage, zones indiquées en rose et en violet sur le plan. Dans celles-ci, la pratique de la randonnée sous toutes ses formes (à pied, en raquettes à neige ou à ski) est strictement interdite du 15 décembre au 30 juin (du 15 décembre au 15 mai pour le site des Platières). Toutefois, des sentiers spécialement balisés sont ouverts au public durant cette période. Ils ont été étudiés pour limiter le dérangement et permettent ainsi de concilier les activités de loisirs et la préservation de la faune. Il est strictement interdit de sortir de ces sentiers.

Les chiens sont interdits et ce, même tenus en laisse car ils peuvent occasionner de graves pertes chez les oiseaux nichant au sol ou chez les jeunes animaux et déranger le bétail. En hiver, les aboiements et les poursuites contraignent les animaux sauvages déjà fragilisés par la rigueur climatique à quitter leur refuge. Leur odeur peut suffire à perturber la faune.

La circulation des véhicules à moteur est limitée pour assurer la tranquillité de la faune sauvage et du bétail. Le passage des véhicules à moteur peut entraîner une dégradation des milieux. Pour permettre la gestion des forêts, des alpages et de la



faune, seuls certains véhicules sont autorisés à circuler et sont, à ce titre, détenteurs d'une carte de circulation spécifique.

Il est interdit de faire du feu car les dégâts potentiellement occasionnés par cette pratique peuvent s'avérer catastrophiques. Les forêts et les prairies sèches sont des milieux très sensibles. Le feu reste autorisé dans les foyers existants aux abords de certains refuges et chalets de la Haute Chaîne.

Qu'est-ce que le parc naturel régional du Haut-Jura (PNRHJ) ?

LE PARC, C'EST UN TERRITOIRE DE MOYENNE MONTAGNE

Les paysages du parc du Haut-Jura sont marqués par la forêt, les lacs, les tourbières, les prairies, les pelouses sèches ou les pré-bois. Au-delà de ses milieux naturels préservés et de sa remarquable biodiversité, le Haut-Jura est aussi une montagne habitée ! Le massif jurassien est un territoire où l'Homme exerce de multiples activités ancrées dans son patrimoine : agriculture particulièrement la production de fromage AOP, sylviculture, savoir-faire historiques (lunettes, jouets, micro-mécanique...), tourisme et activité de pleine.

LE PARC, C'EST UN SYNDICAT MIXTE

Le parc naturel régional du Haut-Jura est administré par un Syndicat Mixte composé de collectivités membres (régions, départements, communautés de communes et communes). C'est donc les élus du territoire qui donnent les orientations à la structure, selon des principes actés collectivement dans une charte. Ce document fondateur donne droit au label Parc Naturel Régional, valable pendant 15 ans puis renouvelable avec une nouvelle charte. La mécanique, parfois complexe du parc permet de :

- Renforcer la cohérence des politiques publiques à l'échelle de la montagne jurassienne au-delà des limites administratives,
- Limiter le nombre de structures publiques sur le territoire et mutualiser les moyens humains et financiers.

Le Syndicat Mixte du Parc travaille à aménager, développer et mettre en valeur le Haut-Jura. Pour cela, ils renforcent, protègent et s'appuient sur un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. Ainsi au niveau opérationnel, le parc mobilise une équipe pluridisciplinaire compétente dans divers domaines : milieux naturels, agriculture, tourisme, forêt, énergies renouvelables, aménagement du territoire... mais s'appuie aussi sur les acteurs de son territoire comme les professionnels, les associations...

Parc ou réserve ?

Souvent confondues, ces deux structures constituent des outils distincts mais complémentaires pour assurer la préservation de l'environnement local.

RNNHCJ

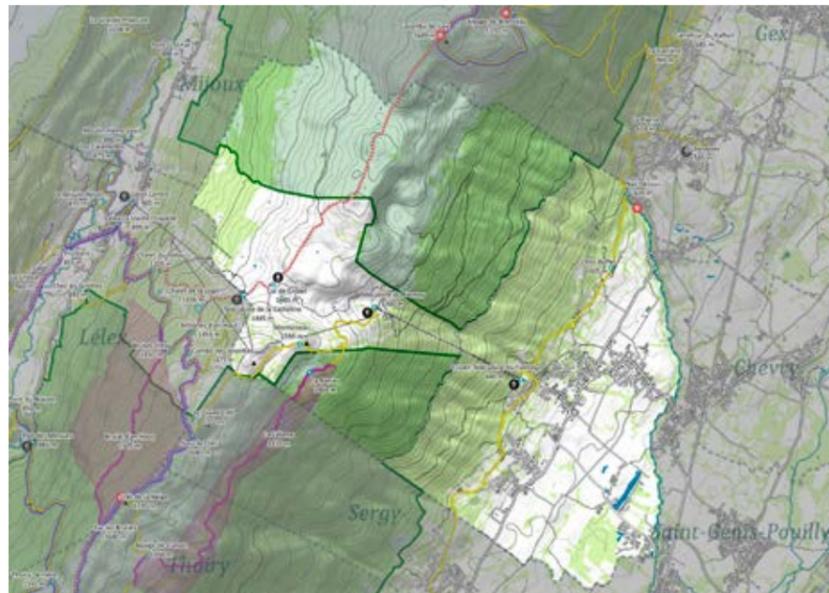
Une réserve naturelle protège des parties des territoires d'une ou plusieurs communes dont la faune, la flore, le sol, les eaux, les gisements minéraux, les fossiles présentent une importance particulière. Elle met en œuvre une réglementation adaptée à la conservation de ces éléments sur le territoire protégé.

PNRHJ

Un parc naturel régional (PNR) est un territoire regroupant plusieurs communes qui adhèrent à des objectifs communs de développement et d'aménagement du territoire respectueux de l'environnement local. Un parc naturel régional ne fait l'objet d'aucune réglementation particulière.

À la découverte des sentiers de montagne de Crozet, UN TRÉSOR NATUREL DE NOTRE VILLAGE

Juste au-dessus de nos têtes se trouve un joyau caché pour les amoureux de la nature et de la montagne : les sentiers de montagne qui offrent des paysages à couper le souffle et font découvrir une faune et une flore diversifiées. Que vous soyez un randonneur expérimenté à la recherche de nouveaux défis ou un amateur de promenades tranquilles en famille, ces sentiers de montagne sauront vous séduire.



Ce ne sont pas moins de 12 km de sentiers tracés et entretenus par l'agglomération. Prochainement, une nouvelle signalétique sera installée. Afin d'éviter le croisement avec les pistes de descente de VTT, un nouveau sentier qui rejoindrait la gare de départ de la télécabine à celle d'arrivée est en cours de réflexion.

Parallèlement à ces sentiers intercommunaux, de multiples chemins tracés par les promeneurs sillonnent également la montagne. La promenade ludique du Lynx réalisée par la commune en collaboration avec l'ONF vous fera découvrir et connaître la diversité de la faune et de la flore: épicéas, sapins, hêtres et chênes composent la forêt. La faune y est également abondante, avec des cerfs, des chamois, des renards et une grande variété d'oiseaux. Le loup y a même été aperçu.

La montagne à Crozet c'est aussi des vues panoramiques à vous couper le souffle. Au sommet, les randonneurs peuvent profiter d'une vue imprenable à 365° sur le Jura, le bassin genevois, le lac Léman et les sommets enneigés des Alpes.

Des sentiers pour tous les niveaux : que vous soyez un randonneur débutant ou un expert chevronné, les sentiers sont adaptés à tous les niveaux. Les familles pourront profiter de promenades tranquilles à travers les alpages, en ayant soin de respecter la tranquillité des troupeaux en pâture, tandis que les plus aventureux pourront se lancer dans des randonnées plus exigeantes jusqu'aux sommets et sur les crêtes. Les sentiers balisés et entretenus garantissent une expérience sécurisée et agréable pour tous les visiteurs.

Vous l'aurez compris nous disposons

d'une richesse inégalable qu'il nous faut préserver.

Loin de l'agitation, les sentiers de Crozet offrent une évasion parfaite. Dans cet environnement paisible, vous pourrez vous ressourcer, vous reconnecter avec la nature et profiter d'un moment de calme propice à la détente et à la contemplation.

Un exemple emblématique : Le sentier du Lynx.

C'est une boucle d'environ 3 kilomètres qui commence à Crozet sur la route de la Thène (la route qui descend du télécabine en sens unique) et serpente dans la forêt. Ludiques et pédagogiques, de nombreux panneaux nous informent sur la faune et la flore du Jura.

LES PISTES DE VTT

A Crozet deux pistes gérées par l'agglomération font le bonheur des vététistes : une piste rouge qui descend à droite de la gare supérieure de la télécabine jusqu'au parking et une piste noire qui descend également de la gare supérieure de la télécabine, mais à gauche pour rejoindre également le parking. Un tracé est à l'étude pour la création d'une piste bleue afin de satisfaire tous les niveaux. Pays de Gex Agglo travaille également avec l'association Enduro du Ghetto pour intégrer d'autres tracés. **L'objectif est de garantir des pistes entretenues et sécurisées. A suivre ...**



OUVERTURE DE LA TÉLÉCABINE LE FIERNEY À CROZET

Du 01/07 au 27/08/2023, tous les samedis et dimanches.

Ouvertures exceptionnelles les 14/07, 14/08 et 15/08.

De 9h00 à 17h00



INTERDIT AUX ENJINS À MOTEUR

Amis motards adeptes du cross et des émotions fortes : cachés derrière vos casques et sans plaque d'immatriculation vous sillonnez les chemins et sentiers de VOTRE montagne. Sachez qu'à chaque passage vous dérangez oiseaux, insectes, faune et nuisez au maintien de la biodiversité.

C'est de VOTRE avenir qu'il s'agit, soyez en conscients !

LA RÉNOVATION DU BÉVY : un projet communal de valorisation de patrimoine

La rénovation et la valorisation de cet alpage d'altitude représente un défi pour notre commune. L'objectif du Plan de Gestion Intégré signé en 2022 en partenariat avec la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain (SEMA), le Parc Naturel régional du Haut-Jura (PNRHJ), la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura (RNNHCJ) permettra d'étudier plusieurs scénarios de valorisation pastorale de l'alpage, de son chalet, tout en intégrant les enjeux du territoire.



Le chalet

Le Bévny témoigne de l'histoire et de la tradition pastorale de notre région. Sa construction de mur en pierres est divisée en deux parties : un tiers pour un logement, les deux autres tiers servant de grange. Une première visite avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain (CAUE) en mai 2022 a permis d'évaluer le bâtiment. Il ne présente pas de défaut structurel majeur cependant sa rénovation sera importante. Il devra être autonome en eau, électricité et chauffage. Afin d'avoir une intervention vertueuse et respectueuse de son environnement, il sera important de privilégier des matériaux biosourcés. Une approche particulière sera nécessaire afin de préserver son authenticité et son caractère architectural.

Diagnostic pastoral

Dans le contexte de notre plan de gestion intégré, un diagnostic pastoral approfondi a été réalisé par la SEMA en septembre 2022. Celui-ci a permis d'évaluer l'état des pâturages, de déterminer les besoins en termes d'aménagement des clôtures et des abreuvoirs, ainsi que d'identifier les espèces végétales présentes sur le site. Pour retrouver une activité pastorale équilibrée sur l'alpage, des investissements importants sont à prévoir et des études préalables peuvent être nécessaires selon

l'ampleur des travaux. Ce déséquilibre découle en partie de l'insuffisance d'infrastructures de stockage d'eau et de leur localisation, ce qui limite la possibilité de fractionner les zones de pâture. La création d'un ou plusieurs points d'eau sur les secteurs non alimentés sera nécessaire pour valoriser au mieux la ressource en herbe.

Cependant, la réhabilitation de l'accès à l'alpage demeure crucial et indispensable pour la concrétisation du projet.

LA RÉNOVATION DU BÉVY (suite)



Projet communal voire intercommunal

La rénovation de cet alpage d'altitude pourrait être le fruit d'une collaboration étroite avec Pays de Gex Agglo. En reconnaissant l'importance de préserver ce patrimoine et en réhabilitant le chalet en 3 parties, espace alloué aux alpagistes, refuge, refuge d'urgence, une connexion avec l'itinéraire de la Grande Traversée du Jura (GTJ) pourrait être légitime. Cette connexion à travers l'alpage du Bévy serait une opportunité pour officialiser un sentier et d'offrir un accueil touristique aux randonneurs. Une première discussion a eu lieu le 1er décembre 2022 avec les différentes parties prenantes. Il est essentiel maintenant pour la commune d'identifier les besoins. En adoptant une approche intercommunale, nous pourrions mettre en place des scénarios de valorisation adaptés et une planification raisonnable et cohérente du projet.

Les prochaines étapes

Dans la poursuite de notre démarche, nous avons planifié pour ce printemps-été 2023 des visites avec des entreprises spécialisées pour évaluer et discuter des aspects liés à l'accès et à la réhabilitation du chalet. Ces rencontres nous permettront d'élaborer différents scénarios et d'obtenir une vision globale des ressources financières et matérielles nécessaires pour sa mise en œuvre.

LA FÔRET de Crozet

Occupant plus de 40% du territoire communal, la forêt de Crozet fait partie intégrante de nos préoccupations. En effet, de par son aspect multifonctionnel, l'entretien et la préservation de cet espace occupent tous les esprits, et nous avons tous un rôle à jouer pour protéger ce milieu riche en essences variées.

Malheureusement, la santé des forêts en France se dégrade, et la nôtre n'y échappe pas...

Les sécheresses successives et l'élévation des températures dans nos régions ont entraîné des attaques répétées et massives du scolyte, un insecte « ravageur ». Celui-ci fore des galeries sous l'écorce des arbres et entraîne la mort prématurée de nombreuses espèces, essentiellement des conifères.



L'ONF organise donc des coupes sanitaires afin de tenter de stopper la progression du scolyte. Les bois sont alors utilisés de différentes manières :

- les arbres à fort dépérissement sont stockés et broyés sur le site de l'ancienne décharge de Crozet et servent à chauffer l'école, la salle des fêtes et la mairie. Ce processus a été mis en place par

nos prédécesseurs et se trouve être très bénéfique économiquement et écologiquement,

- les conifères à faible dépérissement sont quant à eux vendus en scierie pour la confection de charpentes et autres,

Par ailleurs, dans notre forêt communale, des coupes de feuillus sont également réalisées chaque année afin de réaliser des lots d'affouage (chauffage) pour les habitants de Crozet. Ces zones déboisées font l'objet de nouvelles plantations en essences variées par la société de chasse de Crozet-Chevy ainsi que de l'ONF.



Toujours dans un but commun de respect de notre forêt, la Mairie et l'Association de vététiste L'Enduro du Ghetto se sont rencontrés récemment afin de convenir d'un site sécurisé dédié à cette activité, tout en se souciant de la faune et de la flore, mais également de ses utilisateurs et propriétaires.

Nous sommes malheureusement toujours tous témoins des incivilités de certains comme l'abandon de débris sauvages et la pratique de rodéo de véhicules motorisés non admis dans la réserve. Ce genre de conduite est un réel manque de respect envers notre forêt : elle dérange la faune et la flore autant qu'elle nuit à cet espace exceptionnel dont chacun peut profiter. Nous avons la chance de vivre dans ce poumon qui nous fait vivre tous les jours, soyons redevables de ce luxe qui n'a pas de prix!!

Le respect et la préservation de notre montagne, c'est l'affaire de tous !

PRÉVENTION des risques en montagne

Il est important de rappeler les conduites à tenir avant de partir en montagne.

Crozet est un lieu attractif pour les touristes, sportifs, promeneurs.

Chaque année les services de secours se mobilisent pour venir en aide à des personnes égarées, blessées ou pour l'extinction de feux

Quelques règles avant de partir en forêt

- J'étudie la météo, l'itinéraire : je m'équipe en conséquence
- J'informe une personne de mon itinéraire et de mon heure de retour
- Je n'oublie pas mon téléphone pour prévenir les secours
- Je choisis des vêtements adaptés, de quoi m'hydrater et m'alimenter.

Le risque incendie

Vivre à Crozet, c'est vivre à proximité d'une magnifique forêt. Mais avec l'augmentation du risque de sécheresse, cela signifie aussi vivre avec le risque d'incendies pendant l'été. Les feux de forêt peuvent sembler être un risque qui appartient plus au sud de la France, mais avec le changement climatique, ce risque augmente également dans le Pays de Gex.

Que pouvons-nous faire en tant que résidents et à quoi devrions-nous être attentifs pour réduire les risques et protéger la vie et les biens ?

Météo France a élargi son spectre d'information et délivre désormais des informations en temps réel sur le risque incendie, dans un objectif de prévention:

www.meteofrance.com/meteo-des-forets

Selon le site officiel du gouvernement français sur les feux de forêt : en France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. En cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture ou en bord de route, une étincelle dans un champ ou un jardin peut suffire à dévaster des hectares de forêt et de végétation en quelques minutes seulement.

Un simple geste peut détruire des habitations, des entreprises et des

campings, menacer des vies humaines, avoir de graves conséquences sur la nature et tuer des animaux.

Un incendie peut prendre différentes formes selon les caractéristiques de la végétation et les conditions climatiques dans lesquelles elle se développe. Une préoccupation particulière dans une zone fortement boisée comme Crozet sont les feux de cimes. Ils complètent la partie supérieure des arbres (ligneux hauts) et forment une couronne de feu qui libère en général de grandes quantités d'énergie. Leur vitesse de propagation est très élevée et ils sont particulièrement intenses et difficiles à contrôler lorsque le vent est fort et le combustible sec.

Alors ayons les bons réflexes, surtout en cette période de sécheresse.

Notre première ligne de défense : éviter les départs de feu.

- Les cigarettes ne doivent être jetées que dans un cendrier. Ne fumez pas et n'éteignez pas de cigarettes dans la forêt.
- Les barbecues ne doivent être allumés que loin de la végétation, de préférence sur une terrasse. Soyez prêt à éviter les étincelles et à ne pas laisser de braises.
- Tous les travaux susceptibles de provoquer des étincelles doivent être effectués loin de la végétation, avec un extincteur à main à proximité en cas d'étincelles ou de flammes.
- Évitez les feux d'artifice privés en période de sécheresse.

La vitesse de propagation dépend de plusieurs facteurs, mais en moins de 10 minutes, le front de flammes peut parcourir un kilomètre et donner naissance à un feu incontrôlable, qui se propage et atteint les forêts, les haies, les champs, les habitations, etc. Les matériaux incandescents transportés par le vent peuvent également être à l'origine de nouveaux départs, en aval du front de flammes et parfois à plus d'un kilomètre de celui-ci.

Ayons les bons réflexes pour éviter tout départ de feu !

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPART DE FEU :

- Informez les pompiers (téléphonez au 112 ou 18) avec calme et précision.
- Essayez de localiser le feu
- Essayez d'éteindre le feu avec de la terre, du sable, de l'eau sans vous mettre en danger
- Respirez, si possible, à travers un linge humide.
- Ne sortez pas de votre voiture si vous êtes surpris par un front de flammes.
- Se mettre à l'abri, derrière un rocher, à distance du sinistre

Les incendies ont un impact majeur sur les espaces naturels, causent des dommages importants et irréversibles à la faune et à la flore :

- D'un point de vue économique, perte de la valeur et de production de bois.
- D'un point de vue environnemental, atteinte à la biodiversité et aux paysages.
- Chutes de pierres, glissements de terrain, conséquence sur la qualité de l'eau et sur la qualité de l'air.

Ensemble, protégeons notre belle forêt et notre village.

PLUS D'INFORMATION :
www.ecologie.gouv.fr/prevention-des-feux-foret

Vous les voyez très certainement survoler vos maisons et venir se poser près de l'école de vos enfants. MAIS QUI SONT-ILS ? QUE FONT ILS ?

Imaginez-vous survolant les montagnes, planant au-dessus des arbres, jouant avec les courants d'air, tout en admirant les sommets du Jura. Cette sensation de liberté absolue est indescriptible. Et c'est exactement ce que vous pouvez vivre à Crozet et sur les crêtes du Jura, grâce aux différents spots de parapente qui y sont proposés..



Cette activité allie sensations fortes, panoramas à couper le souffle et découverte de la nature. Le Jura, offre son lot d'activités riches et variées pour profiter des sentiers forestiers, des lacs cristallins mais qui n'a pas rêver de le voir d'en haut ?

Que vous cherchiez à profiter du paysage avec une vue imprenable sur le Léman et le Mont Blanc, avec un moniteur expérimenté ou bien apprendre les bases avec l'école du pays de Gex Sur Un Nuage, le parapente est un sport ouvert à tous les profils dès l'âge de 16 ans.

De plus en plus de jeunes s'essaient à la pratique et nous les espérons nombreux à rejoindre l'association du Pays de Gex, le Vol Libre Gessien (VLG).

Voilà plus de 45 ans que le club existe et a débuté sous le nom de Delta Club du Tiocan. Il compte plus d'une centaine de licenciés à ce jour.

Le Vol Libre Gessien réunit tous les parapentistes, débutants comme confirmés autour de moments conviviaux et du plaisir de voler ensemble. Le VLG sert aussi à rappeler les règles de sécurité ainsi que la réglementation de vol dans le massif Jurassien qui est à la fois une réserve naturelle ainsi qu'un couloir aérien pour l'aéroport de Genève. L'objectif étant de partager, dans un esprit de respect, ce merveilleux domaine avec tous ses acteurs.

Son quartier général, récemment installé sur le terrain d'atterrissage de Crozet, près du skatepark, va largement contribuer à souder la communauté du parapente.

L'activité favorite des licenciés du VLG : LA MARCHÉ ET VOL !



Nombreux sont les parapentistes qui aiment arpenter le Jura à pieds pour redescendre en volant. Ce qui a valu à certains d'entre eux, le surnom de Mollets d'Or.

Crozet, est aussi un lieu de rendez-vous pour les croiseurs. Le record en partant du haut de la télécabine du Fierney est de 80 km à ce jour et ne demande qu'à être battu !

Tutoyer les nuages est l'occasion de découvrir la région d'une manière inédite et les parapentistes du VLG se réjouissent de continuer de l'explorer.

Essais gratuits de matériel
Forfait préférentiel télécabine
Buvette associative / Foodtruck

Infos / inscriptions :
<https://www.vol-libre-gessien.fr>



Clin d'œil sur LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les vacances d'été vont tout juste commencer mais ne perdons pas de vue la rentrée scolaire ! Elle aura lieu pour nos jeunes crozatis, le lundi 4 Septembre à 8h30, dans l'école des Chardons Bleus.

Cette année, il y aura toujours 10 classes. Deux enseignantes nous quittent, Fabienne Destrebecque et Catherine Lebret, elles seront bien sûr remplacées. Comme à l'accoutumée, chers parents d'élèves, vous ne pourrez prendre connaissance de la répartition des classes et du nom des enseignantes que le jour de la pré rentrée – c'est-à-dire la rentrée des enseignants – vers 14 heures. Cette année, ce sera donc le vendredi 1^{er} Septembre.

Pendant cette année scolaire, de nombreux projets sont à l'étude pour les jeunes crozatis, mais il faut attendre encore un peu pour les connaître ! On peut néanmoins déjà vous annoncer une classe découverte pour les CP et les CE1 .

Pendant l'été, des travaux seront aussi effectués : des stores pour les classes du rez-de-chaussée primaire, la rénovation des couloirs dans toute la partie maternelle, la rénovation des deux classes de l'ancienne école qui sont occupées pour le travail manuel du mercredi, l'aide aux devoirs et l'association musicale et le passage aux LED dans une classe maternelle.

Attention ! Pour cette rentrée 2023, les horaires changent : les nouveaux horaires seront de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Tout cela nécessitera un peu de réorganisation, tant au niveau des parents d'élèves qu'au niveau des enseignants et du personnel communal. Mais cela va permettre aux enfants qui mangent au restaurant scolaire de bénéficier de 30 minutes supplémentaires bienvenues.

Bonnes vacances !

EXPOSITION sur le thème du recyclage

Depuis le mois de Février, un projet artistique autour du plastique a été mené dans toutes les classes. Maternelles comme élémentaires ont été sensibilisés au problème du recyclage des plastiques. Comment détourner ces objets et leur trouver une nouvelle utilisation?

Ainsi durant tout le mois de juin, vous avez pu admirer une exposition dans les locaux de l'école des Chardons Bleus : jardins suspendus, arc en ciel, insectes géants, tableaux marins et autres œuvres



NOS AÎNÉS ont la parole...



CHRISTIANE JANISZEWSKI Interviewée par le Conseil Municipal des Jeunes le 11 Mars 2023

Christiane Janiszewski est la présidente du Club des Aînés. C'est une dame très dynamique et pleine d'idées. Elle veut faire vivre le club et créer des liens intergénérationnels. Si vous souhaitez faire partie de ce club, n'hésitez pas à la contacter.

Christiane est d'origine polonaise. Elle habitait dans la Loire avant de venir s'installer dans le pays de Gex.

Elle a eu plusieurs métiers dans sa vie. A St Etienne, elle travaillait dans une usine mais une fois dans notre région, elle a travaillé à l'hôpital de Gex pendant 19 ans et cela lui a vraiment plu. Après le décès de son mari, elle s'est occupée du Club des Aînés de Crozet et elle en est la présidente.

Selon elle, le village a très bien évolué. Elle a habité à Saint Genis pendant un moment mais préfère être à Crozet.

Il y a des gens de Thoiry et Saint-Genis qui viennent au Club des Aînés, c'est donc le signe que l'ambiance est bonne ! Il y a des années, il y avait à peu près 50 membres mais avec les décès et le covid, certains ont eu peur et ont perdu l'habitude de sortir. Aujourd'hui, il y a moins de 25 membres.

Christiane se sent très bien à Crozet, les gens sont sympatiques. Il y a une bonne ambiance et pas mal de manifestations. Elle est heureuse que nous ayons un nouveau restaurant dans le village, «la Table du 195», et trouve qu'on y mange bien.

Elle aime bouger, faire du vélo et de la marche. Avec le Club, elle a organisé un thé dansant mais cela n'a pas été bien soutenu et elle aimerait proposer à la population un repas dansant. Peut-être aura-t-elle plus de succès ? Christiane trouve que c'est important de soutenir les manifestations du village et elle y participe activement : par exemple, elle va aux moules frites, ou au repas des chasseurs et bien d'autres.

Afin d'améliorer encore un peu la vie à Crozet, elle aimerait trouver une façon d'encourager les gens à venir au Club des Aînés et à participer aux manifestations du village.

Christiane est ravie de rencontrer les membres du CMJ. Elle nous rappelle qu'il y a des années, l'école avait présenté une pièce de théâtre pour le Club des Aînés. Et cela avait été un bon moment d'échange avec les jeunes crozatis.



ROLAND RISSE Interviewé par le Conseil Municipal des Jeunes le 25 Mars 2023

Nous avons interviewé Monsieur Risse qui vit dans la plus vieille ferme du Pays de Gex. Dans sa vaste grange, il a réuni des anciens outils de l'agriculture. Si vous souhaitez en savoir plus sur le métier d'agriculteur, il faut absolument le rencontrer. Il a l'habitude d'être interviewé. Quelques articles sont déjà parus dans les journaux locaux et à trois reprises il a été interviewé pour l'émission «Des racines et des ailes».

Roland vient de Gruyère en Suisse. Pendant la guerre il y avait un «manque de bras» dans les fermes car les français étaient partis. Beaucoup de Suisses, étant neutres, sont venus travailler dans les fermes. De plus, à cette époque, la suisse était assez pauvre.

Pendant 52 ans, Roland a donc été agriculteur. C'est un joli métier qui évolue sans cesse.



NINO FERRARI Interviewé par le Conseil Municipal des Jeunes le 6 Mai 2023

Antoine (communément appelé Nino !) est né en France en 1949 à Albertville.

Ses racines sont italiennes. Ses parents sont venus s'installer en France après la guerre pour chercher du travail.

Après avoir fait des études de physique à Grenoble, Nino a travaillé au CERN en 1973 et pendant plus que 20 ans. Il était informaticien dans une salle de contrôle et travaillait de jour, de nuit et aussi le weekend. Il a beaucoup aimé son métier, et a pris sa retraite il y a 16 ans. Pendant 22 ans il a aussi été pompier volontaire dans notre commune.

Quand Nino est arrivé à Crozet, en 1979, il y avait environ six cents habitants ! Il a vécu à Villeneuve puis a acheté un terrain pour construire sa maison à Avouzon. Il pense que l'évolution du village n'est pas trop mal ; pour l'instant il n'y a pas trop de constructions. Notre village reste pour lui comme «un îlot de verdure».

Nino se sent bien à Crozet et il est content d'avoir choisi de vivre dans ce village. De plus il a un bon voisinage.

Nino aime s'occuper de son potager, marcher en montagne, et écouter de la musique. Il joue de la guitare et adore aller chaque année au festival de jazz de Chamonix.

Il aimerait qu'une piste cyclable traverse Crozet jusqu'aux sources de l'Allondon et aussi que le centre du village soit aménagé de manière à avoir un «cœur de village».

Il trouve que les rencontres intergénérationnelles sont vraiment une bonne idée. Il faudrait trouver un fil rouge... «une fête» où chacun viendrait avec un gâteau ou un plat pour que tout le monde puisse partager ses connaissances.

Il possède la plus vieille ferme du pays de Gex et a beaucoup aimé son métier. Aujourd'hui, cela devient compliqué tout de même car la partie informatique est de plus en plus importante et il faut savoir utiliser l'ordinateur. Pour toucher des aides, il faut prouver beaucoup de choses et remplir énormément de documents.

Roland a été pompier à Crozet pendant 32 ans et il est à la retraite depuis 10 ans.

Quand il pense au passé, Roland trouve que l'école s'est bien agrandie ! Avant, il n'y avait qu'une maîtresse et tous les âges dans la même classe. La zone franche vend le lait à Genève. En 2001, il y avait 70 producteurs de lait pour 38 millions de litres de lait. Maintenant il n'y a que 23 producteurs de lait pour 27 millions de litres de lait.

Roland se sent bien dans notre village. À Crozet on vit heureux. Ses enfants sont partis pour faire leurs études mais ils sont tous

revenus et ils n'habitent pas loin de chez lui. Et donc, il a toujours des visites, des coups de fil.

Pendant sa jeunesse Roland marchait beaucoup dans le Jura, il adore la montagne mais il aime aussi les animations.

S'il fallait changer quelque chose dans le village, Roland aimerait que la salle des fêtes soit rénovée et plus grande pour que les enfants puissent faire plus d'activités. Mais sinon, le village lui plaît bien ainsi.

Roland aimerait bien qu'il y ait des rencontres intergénérationnelles. Il ne se sent pas seul car chaque jour il a des visites, mais il aime partager ses souvenirs de vie à Crozet et ses connaissances d'agriculteur. Sa femme était bénévole au club de ski du village.

BEAUCOUP DE MANIFESTATIONS à Crozet durant ce printemps !

Le dernier week end de mars deux manifestations sportives ont eu lieu sur le jura : les **24h vertical challenge** qui consiste à réaliser le plus de montées et de descentes en courant sur le tracé de



la télécabine, et la **Jura Sick race**. Pour cette dernière 280 inscrits, 1000 m de dénivelé négatif pour la course du dimanche avec départ en masse sur la neige, en moins de 10min pour les vainqueurs + de 40 min pour le dernier. 3 manches chronométrées ont eu lieu sur l'ensemble du week-end dont 2 le samedi pour la qualification.



Une météo pas franchement engageante mais une grande satisfaction de tous les concurrents qui ont adoré les sentiers de Crozet. Une chose est sûre, l'événement a plu et les concurrents reviendront l'année prochaine.



Recueillement au Monument aux Morts le 15 mars et le 8 mai pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires des conflits de 1^{ère} guerre mondiale et la guerre d'Algérie. La jeunesse était bien représentée le 8 mai avec la participation d'élèves du Conseil Municipal Jeunes et des Jeunes Sapeurs-Pompiers.



Puis ce fut le **14 mai** que les crozatis se sont retrouvés le matin pour le nettoyage de la commune ; comme chaque année, nous constatons le manque de civisme en découvrant sur le bord de nos routes ou dans nos sentiers de nombreux immondices qui mettront des décennies à disparaître. Un grand merci aux participant.es.

L'après-midi a été réservé aux associations pour la présentation de leurs activités ; la météo n'a pas été non plus très favorable pour accompagner les démonstrations d'activités toutefois la fréquentation a été régulière et chacun a pu découvrir la richesse de l'offre associative sur la commune.



Les élèves de l'école de musique ont montré leurs talents au chant, au piano, à la guitare, à la clarinette, à la flûte, au saxophone, au violoncelle...devant un public venu nombreux les applaudir !

Et pour finir nous avons pu écouter les **Chantres d'Ain** lors de leur concert à l'église. Très belle soirée qui a été bien appréciée ; merci aux Amis de l'orgue qui ne manquent pas de nous ravir en nous offrant des concerts de grande qualité.



L'HISTOIRE DE MIKE, un passionné de foot déterminé à réaliser ses rêves

Le foot occupe une place prépondérante dans la vie de Mike depuis son plus jeune âge. Dès ses premiers pas à l'âge de 13 mois jusqu'à son intégration dans le club de football FC Donzelle à Dardagny, en Suisse, en septembre 2022, Mike a toujours été attiré par ce sport. Sa famille a également joué un rôle important dans sa passion, avec des membres qui ont pratiqué le football et se sont investis dans le club Crozet Saint-Genis Ferney. Cet article raconte l'histoire de Mike et sa détermination à réaliser ses rêves dans le monde du football.



Une histoire de famille

Le football est une véritable tradition familiale chez les Masson. L'arrière-grand-père de Mike, Marcel Masson, a joué lui-même au football et a occupé le poste de président du club Crozet Saint-Genis Ferney pendant de nombreuses années. En hommage à son dévouement, le terrain de football de Crozet porte son nom. Le grand-père de Mike, Alexandre Masson, ainsi que son grand-oncle, Raymond Masson, ont également été très investis dans le club et ont joué au football pendant de nombreuses années. Cette histoire familiale a contribué à renforcer la passion de Mike pour le football.

Une chambre dédiée au foot

La passion de Mike est telle qu'elle se reflète dans son environnement quotidien. Sa chambre est tapissée de

posters de ses idoles du football. Son armoire déborde de vêtements de foot, et dans le jardin familial, on retrouve des cages de foot, des filets, des cônes et un immense filet protecteur (au grand dam de ses voisins victimes de ballons imprécis). En outre, Mike possède une trentaine de ballons. Même lorsqu'il prend son petit-déjeuner, il regarde des vidéos de foot sur YouTube, cherchant à apprendre de nouvelles techniques. Cependant, en tant que gaucher, il doit souvent inverser les instructions pour les adapter à sa réalité.

Des rêves ambitieux

Mike rêve en grand et aspire à jouer une Coupe du Monde aux côtés de son idole Kylian Mbappé. Il est également motivé pour améliorer son anglais afin d'être prêt si un jour l'un de ses clubs préférés, Manchester City, venait à le recruter. Toutefois, il est conscient que la réalisation de ces rêves demande un travail acharné. S'il n'atteint pas ses objectifs en tant que joueur, il envisage de devenir entraîneur de football ou vendeur de chaussures de football à Intersport. Malgré tout, sa famille le soutient dans sa quête de réussite et le laisse croire en ses rêves.



L'histoire de Mike illustre la passion ardente qu'il nourrit pour le foot depuis son plus jeune âge. Guidé par une famille qui partage cette passion, Mike a surmonté les obstacles et s'est investi pleinement dans ce sport. Qu'il réalise son rêve de devenir joueur professionnel ou qu'il explore d'autres opportunités dans le domaine du foot, une chose est certaine, Mike est déterminé à poursuivre ses rêves.



Un avant goût de l'été...

Ouverture du 10 juillet au 28 juillet et du 21 août au 1er septembre

Inscription à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas

Ouvert de 7h à 18h30 pour les enfants de 3 à 13 ans

Du 10 au 13 juillet : Mario

Atelier cuisine, atelier manuel, jeu de piste, sortie Dinozoo...



Du 17 au 21 juillet : Camping

sortie Vitam Parc, atelier créatif, parcours sportif...

Du 24 au 28 juillet : Le best of des activités

Atelier bricolage, épreuves sportives, atelier cuisine, boum et sortie au Signal de Bougy...

Séjour du 10 au 21 juillet à Meyrueis pour les enfants de 3 à 11 ans

Activités: Cirque, spéléologie, tir à l'arc, piscine...

Stage robotique en juillet

Stage Yoga du 23 au 25 août

Stage d'escrime du 28 août au 1er septembre



Du 21 au 25 août : Sorciers

Chasse au trésor, atelier créatif, jeux collectifs, sortie à la piscine de Meyrin...

Du 28 août au 1er septembre : Mon incroyable talent

Atelier cuisine, atelier chanson, atelier magie, sortie à Touroparc...

Pour nous contacter : crozet.animation@alfa3a.org ou au 06.31.31.30.57

Tarifs selon QF / dossier d'inscription à demander par mail

MISE EN AVANT DE DEUX ASSOCIATIONS sanitaires et sociales du pays de Gex :

L'Amicale des donateurs de sang bénévoles de Crozet-Sergy-Saint Genis-Pouilly sert d'intermédiaire entre l'EFS (établissement du sang Français) et les donateurs de sang.

Elle alerte sur le nombre insuffisant de donateurs qui rend critique les stocks de sang mais surtout de plasma qui peuvent, à tout moment nous sauver la vie !

L'amicale rappelle qu'à partir de 18 ans, les hommes peuvent donner 6 fois par an et les femmes 4 fois par an jusqu'à 70 ans ; et que 3 dons de sang permettent 1 don de plasma.

Prenez d'ores et déjà note des trois prochaines collectes, salle Jean Monnet à Saint Genis-Pouilly : le 28 août, le 23 octobre, et 18 décembre 2023.



La Chenaillette

S'inspirant du mode de la «Maison Verte» imaginée par Françoise Dolto, la Chenaillette est un lieu de rencontre, de jeux, d'écoute et de parole pour les enfants de la naissance à 4 ans, accompagnés d'un adulte.

Quand on veut, le temps qu'on veut !

Participation de 2 euros par enfant.

Mardi entre 14h30 et 17h30

Jeudi entre 9h et 12h

Vendredi entre 9h et 12h

**3 rue Lafayette 01630 Saint Genis-Pouilly
04-50-20-62-01**

AMAP de Crozet

Afin de se nourrir de manière plus saine et locale en soutenant une agriculture de qualité, il y a plus de 15 ans s'est créée l'AMAP (association de maintien pour l'agriculture paysanne) de Crozet.

Ne trouvant pas de maraîcher dans le Pays de Gex, l'association s'est tournée vers un producteur de Reignier (74).

Ce dernier a cédé son exploitation depuis deux ans à un jeune couple que les Amap de Crozet et de Versonnex ont choisi de soutenir.

Il nous livre chaque mardi, à la salle de Rossillon, à Crozet, des paniers de délicieux légumes bio, de saison.

Diverses formules sont possibles sous forme de contrat annuel pour garantir des revenus stables au producteur, sur 40 semaines.

AINSI, SONT PROPOSÉS :

- Le grand panier à 22€ chaque mardi,
- Le grand panier à 22€ tous les 15 jours avec un binôme (que nous pouvons vous trouver ou même commencer le contrat sans),
- Le petit à 15€ chaque mardi,
- Un grand ou un petit panier «à la carte» en nous prévenant avant le dimanche soir pour une livraison le mardi qui suit.



À VOUS DE CHOISIR CE QUI VOTRE FORMULE.

Pour tout renseignement, vous contactez Frédérique Panvert

Au 06-78-52-97-03 ou par mail : lespaniersdecrozet01@gmail.com

CONSEILS en économie familiale

Dans l'Ain, la part du surendettement lié aux dettes immobilières diminue, celle des crédits à la consommation reste forte mais celle liée aux charges courantes (eau, électricité, loyer, mobilité, cantine...) augmente significativement.

Avec l'inflation, pour les foyers aux plus faibles revenus, les charges de la vie quotidienne peuvent devenir trop lourdes et faire basculer vers la précarité.

Les aléas de la vie peuvent aussi engendrer des difficultés financières passagères ou installées.

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est le premier maillon d'aide et d'orientation (sur rendez-vous en Mairie au 04-50-41-02-46)

Il existe également, deux dispositifs gratuits d'accompagnement pour une aide à la gestion d'un budget :



LE POINT CONSEIL BUDGET :

pour résoudre une difficulté financière, mieux gérer son budget, prévenir les impayés ou déposer un dossier de surendettement.

Assuré par l'UDAF01 (Union départementale des associations familiales de l'Ain), vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique ou vous rendre à une permanence à la maison France Services de Gex, 135 rue de Genève à Gex (au 06-95-97-01-19 ou par mail : pcb@udaf01.fr)



L'AESF (ACCOMPAGNEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE)

En priorité pour les familles avec enfants, une conseillère en économie sociale et familiale de l'aide sociale du département de l'Ain, offre un appui dans la gestion du budget au quotidien.

Faire votre demande pour l'AESF auprès du numéro unique du département au 30-01.

HORAIRES ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi 13h30-17h30
Mardi 08h00-12h00
Mercredi 09h00-12h00/13h30-17h30
Jeudi 08h00-12h00
Vendredi 08h00-12h00

Tél.: 04 50 41 02 46

Place de la Mairie - 01170 CROZET

Mail : accueil@crozet.fr / www.crozet.fr

PERMANENCE DES ÉLUS LES SAMEDIS DE 10H A 12H Sur rendez-vous

HÔPITAUX

Centre hospitalier Annecy Genevois

- site d'Annecy (Metz-Tessy) :
04 50 63 63 64
- site de Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65

Centre hospitalier Alpes Léman

CONTAMINE SUR ARVE -
04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie

ANNEMASSE - 08 26 30 00 74

Hôpitaux Universitaires

GENÈVE - 00 41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour

MEYRIN - 00 41 22 719 61 11

URGENCES

Pompiers Composez le 18

Médecin de garde Composez le 15

Gendarmerie 04 50 42 12 01

(ou composez le 17)

Pharmacie de garde la plus proche

3237 (n°Audiotel 24h/24 - 0,34€ TTC/min)



Nous vous proposons d'utiliser l'application mobile IntraMuros pour découvrir les événements, les actualités, les alertes, les lieux à visiter et les services de votre commune.



Téléchargez-la
en scannant
le QR code
ci-contre

AGENDA

1^{er} et 2 juillet : Événement parapente organisé par le Vol Libre Gessien sous le chapiteau et sur les Monts Jura

8 et 9 juillet : Festival de salsa Cuban 02 sur les Monts Jura

14 juillet : Fête Nationale – Cérémonie au Monument aux Morts à 11h30 puis animations, repas, bal et feu d'artifice organisés par Crozet Associations

15, 22, 29 juillet de 13h à 15h : Music' Altitude organisé par l'Office de Tourisme Intercommunal au restaurant Le Yéti

05, 12, 19 et 26 août de 13h à 15h : Music' Altitude organisé par l'Office de Tourisme Intercommunal au restaurant Le Yéti

19 août : Repas dansant de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers avec l'orchestre Sandrine et David

25 août : Course cycliste – Tour du Léman junior.

22 septembre : Accueil des nouveaux arrivants sur la commune

24 septembre : Vide-greniers

25 septembre : Remise des prix aux élèves de CM2 (année scolaire 2022/2023)

30 septembre et 1^{er} octobre : Exposition Art et Culture

1^{er} octobre : Course à pied – La foulée de Crozet

13 et 14 octobre : Opération Brioches pour l'ADAPEI

3 novembre : Concours de belote des Aînés

11 novembre : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Saison 2023/2024
Cours d'essai gratuit

Zumba
Pilates
Ballon
Assouplissements
Enfant (3-7 ans)
Step
Yoga
Senior

www.chevrycrozettonic.com

État civil

BIENVENUE À

Laurel HERNANDEZ GALLEGOS
PELUCCHI né le 27/04/2023

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS OU AUX PACSÉS

Sylvia BRAUN et Adam JEAUVONS le
03/06/2023

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE

Chantal DE DELOYE et FOURCADE de
FONDEVILLE le 02/05/2023

CROZET CONTACT - Édité par la Commune de Crozet

Directrice de la publication : Martine Jouannet

Comité de rédaction : Martine Jouannet, Véronique Cottin, Odile Mosteiro, Sophie Reboul Salze, Emmanuel Gattone, Didier Lequin

Graphisme et mise en page : www.sophiebousser.com

Impression : Imprimerie Gonnat – VIRIGNIN 01300

communication@crozet.fr

